



CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ



04 77 65 12 24



Semaines impaires

Lundi : la Tuilière, St Priest la Prugne

Mardi : Chausseterre, St Romain d'Urfé, St Marcel d'Urfé

Mercredi : St Just en Chevalet

Semaines paires

Lundi : Crémeaux, Juré

Mardi : Les Salles, Champoly

Mercredi : Chérier

Gros producteurs

(les semaines où votre commune n'est pas collectée)

Mardi : St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel d'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre, la Tuilière

Mercredi : St Just en Chevalet, Juré, Chérier, Crémeaux

Jours fériés

La collecte est décalée d'un jour, si nécessaire.

Reportez-vous au calendrier.

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



La collecte débute à 5h du matin. Je sors mon bac la veille au soir. Je le rentre après la collecte.



DÉCHÈTERIE DU PAYS D'URFÉ

193 route de l'Allier - St Just en Chevalet
04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

Lundi au vendredi : 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE

À compter du 15 janvier 2025, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé met en place progressivement un accès à sa déchèterie contrôlé par QR code. Ce système permettra de mieux réguler les passages, tout en garantissant que seuls les résidents du territoire accèdent au service.



Contrôle d'accès



Le QR code aidera à contrôler l'accès sur le site, afin de le réserver aux habitants du Pays d'Urfé

Accueil et sécurité



L'ouverture de la barrière sera automatique en fonction du nombre de véhicules présents, ce qui améliorera la sécurité sur le site et régulera le flux de visiteurs.

Du 15 janvier au 1^{er} septembre 2025, demandez votre QR code

- Un QR code sera attribué par foyer, pour tout habitant du territoire, qu'il soit résident permanent ou secondaire.
- Un QR code sera attribué par n°SIRET pour les entreprises.
- L'accès sans QR code reste possible jusqu'au 1^{er} septembre 2025.
- Le nombre de passages en déchèterie ne sera pas limité en 2025.
- Pensez à nous signaler d'éventuels changements (déménagement par exemple).



En cas de demande de réédition du QR code, une somme de 10€ sera demandée.

La CCPU se réserve le droit de suspendre le droit d'accès en cas de dépôt sauvage, d'incivilités et de non respect du règlement.

DEUX SOLUTIONS POUR OBTENIR VOTRE ACCÈS

Démarche en ligne

Pour demander votre QR code, rendez-vous à partir du 15 janvier sur la plate-forme <https://decheterie.ccpu.fr>

- Remplissez le formulaire en ligne.
- Fournissez le justificatif de domicile demandé.
- Vous recevrez votre QR code par mail.
- Vous pourrez le présenter à la borne d'accès directement sur votre téléphone ou imprimé si vous préférez.



OU

On vous accompagne

Vous n'avez pas d'adresse mail ? Pas de matériel informatique ou de téléphone portable ? Vous souhaitez être accompagné ?

La collectivité vous proposera une solution adaptée à votre situation.

Contactez-nous au 04 77 65 12 24 pour connaître les modalités.

Mon passage en déchèterie

- 1 Je vérifie que je n'ai pas de solutions alternatives pour ce que je souhaite jeter : don, réparation, etc.
- 2 Je trie mes déchets par type pour être efficace une fois sur place.
- 3 J'optimise mes passages en regroupant mes apports.
- 4 Je prépare mon QR code pour le présenter à mon arrivée.
- 5 J'attends mon tour : la barrière s'ouvre automatiquement en fonction du nombre de véhicules déjà présents sur le site.
- 6 Je respecte les consignes : sens de circulation, stationnement, respect de la propreté du lieu, etc.
- 7 Je sollicite les agents si j'ai un doute sur la destination de mes déchets.